

SÉANCE DU MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Roy-Fridez (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Damien Chappuis (PCSI), Josiane Daepf (PS), Quentin Haas (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Noël Saucy (PDC), Alain Schweingruber (PLR) et Jean-Daniel Tschan (PCSI)

Suppléants : Serge Caillet (PLR), Blaise Schüll (PCSI), Vincent Joliat (PS), Philippe Eggertswyler (PCSI), Valérie Bourquin (PS), Lionel Montavon (UDC), Christian Spring (PDC), Michel Tobler (PLR) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 60 députés.)

Département des finances (suite)**6. Arrêté d'approbation du plan financier et de la planification financière des investissements pour la période 2017-2021**

Rubriques 420.5010.00 et 420.6300.00 (p. 34) – SIN / Traversée de Courroux

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de planification inchangé.

Rubrique 420.5010.00 : 2017 : 50'000 francs
2018 : 50'000 francs
2019 : 50'000 francs
2020 : 600'000 francs
2021 : 1'100'000 francs

Rubrique 420.6300.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : - 120'000 francs
2021 : - 130'000 francs

Majorité de la commission :

Modification de la planification selon proposition de la commune de Courroux, soit réduction du coût global mais répartition différente et avancement des montants.

Rubrique 420.5010.00 : 2017 : 100'000 francs
2018 : 500'000 francs
2019 : 900'000 francs
2020 : 0
2021 : 0

Rubrique 420.6300.00 : 2017 : 0
2018 : -100'000 francs
2019 : -180'000 francs
2020 : 0
2021 : 0

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 43 voix contre 16.

Rubrique 420.5010.00 (p. 34) – SIN / Traversée de Courrendlin

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de planification inchangé

Rubrique 420.5010.00 : 2017 : 50'000 francs
2018 : 100'000 francs
2019 : 850'000 francs
2020 : 1'500'000 francs
2021 : 1'500'000 francs

Minorité de la commission :

Modification de la planification, selon demande de la commune de Courrendlin, avec avancement des études entièrement en 2017 et des montants pour la réalisation des travaux d'une année.

Rubrique 420.5010.00 : 2017 : 150'000 francs
2018 : 850'000 francs
2019 : 1'500'000 francs
2020 : 1'500'000 francs
2021 : 0

La proposition de la minorité de la commission est retirée.

Rubrique 420.5010.00 (p. 34) – SIN-SCR / Itinéraires cyclables Chevenez-Rocourt et Grandgourt-Buix

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de planification inchangé.

Rubrique 420.5010.00 :

Itinéraire Chevenez-Rocourt : 2017 : 40'000 francs
2018 : 10'000 francs
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Itinéraire Grandgourt-Buix : 2017 : 270'000 francs
2018 : 310'000 francs
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Minorité de la commission :

Augmentation du montant à disposition pour un projet prêt à être réalisé et plus important sur l'itinéraire Chevenez-Rocourt et réduction des montants correspondants sur le tronçon Grandgourt-Buix.

Rubrique 420.5010.00 :

Itinéraire Chevenez-Rocourt : 2017 : 200'000 francs
2018 : 300'000 francs
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Itinéraire Grandgourt-Buix : 2017 : 110'000 francs
2018 : 20'000 francs
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 38 voix contre 18.

Rubrique 430.5040.00 (p. 38) – SIN-SBD / Nouvelle salle de sport

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de planification inchangé

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 300'000 francs
2020 : 1'000'000 francs
2021 : 2'000'000 francs

Minorité de la commission :

Augmentation et anticipation des montants à disposition pour réalisation d'une salle double ou triple modulaire

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 300'000 francs
2018 : 1'000'000 francs
2019 : 2'000'000 francs
2020 : 2'700'000 francs
2021 : 0

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 33 voix contre 23.

Rubrique 430.5040.00 (p. 38) – SIN-SBD / Nouvelle salle de sport en Ajoie

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de planification inchangé : objet non prévu à la planification financière des investissements

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Minorité de la commission :

Ajout de montants en vue de couvrir les besoins en Ajoie de nouvelle salle de sport

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : 300'000 francs
2021 : 1'000'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 31 voix contre 25.

Rubriques 430.5040.00 (p. 38) et 740.5060.00 (page 39) – SIN-SBD et OVJ / Aménagement d'une troisième halle d'expertise à Delémont

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de planification inchangé – aménagement d'une troisième halle d'expertise à Delémont en 2017

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 380'000 francs
Rubrique 740.5060.00 : 2017 : 300'000 francs

Minorité de la commission :

Abandon du projet d'aménagement d'une troisième halle d'expertise à l'OVJ à Delémont

Rubrique 430.5040.00 : 2017 : 0
Rubrique 740.5060.00 : 2017 : 0

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 22.

Rubriques 530.5620.00 (p. 40) – OCS / Subventions pour les installations sportives régionales – Piscine en plein air de Porrentruy

Minorité de la commission :

Projet de planification inchangé : objet non prévu à la planification financière

Rubrique 530.5620.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 0

Majorité de la commission :

Ajout d'une subvention à la commune de Porrentruy pour la rénovation de la piscine communale

Rubrique 530.5620.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : 500'000 francs
2021 : 500'000 francs

Contre-proposition du Gouvernement du 20 décembre 2016 :

Ajout d'une subvention à la commune de Porrentruy pour la rénovation de la piscine communale

Rubrique 530.5620.00 : 2017 : 0
2018 : 0
2019 : 0
2020 : 0
2021 : 484'000 francs

La majorité de la commission retire sa proposition.

La minorité de la commission se rallie à la contre-proposition du Gouvernement.

Au vote, la contre-proposition du Gouvernement est acceptée par 53 voix contre 1.

Rubrique 770.5540.00 (p. 43) - SDI / Participation à une société anonyme dans le domaine de l'informatique

Projet de budget :

Rubrique 770.5540.00 : 2017 : 0

Gouvernement et commission :

Adaptation suite à un nouveau dossier arrivé après bouclage de la planification financière pour éviter un crédit supplémentaire

Rubrique 770.5540.00 : 2017 : 60'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la commission est acceptée par 49 voix contre 2.

Tous les articles de l'arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 57 voix contre 2.

7. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2017

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Suite aux décisions du Parlement sur la planification financière des investissements 2017-2021, le budget 2017 est modifié d'office comme il suit :

Rubrique 400.5640.01 (p. 185) – SDT / Subventions pour les projets CJ – Mise en conformité du matériel roulant

Rubrique 400.5640.01 : 554'000 francs au lieu de 533'000 francs

Rubriques 420.5010.00 (p. 190) – SIN / Traversée de Courroux

Rubrique 420.5010.00 : 100'000 francs au lieu de 50'000 francs

Rubrique 770.5540.00 (p. 43) - SDI / Participation à une société anonyme dans le domaine de l'informatique

Rubrique 770.5540.00 : 60'000 francs au lieu de 0

Rubriques 110.3000.00 et 110.3130.00 (p. 70 et 71) – PLT / Participation du Parlement à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 110.3000.00 : 950'500 francs

Rubrique 110.3130.00 : 21'100 francs

Minorité de la commission :

Abandon de la participation du Parlement à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Rubrique 110.3000.00 : 930'500 francs

Rubrique 110.3130.00 : 6'800 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 45 voix contre 9.

Rubriques 130.3132.00 (p.73) – SIC / Honoraires, mandats – Mandat statistique à l'OFS

Projet de budget :

Rubrique 130.3132.00 : 95'000 francs

Gouvernement et commission :

Adaptation du budget, soit une augmentation de 60'000 francs, pour le mandat statistique à l'Office fédéral de la statistique, afin de densifier de l'échantillon concernant la structure des salaires.

Rubrique 130.3132.00 : 155'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la commission est acceptée par 55 voix contre 1.

Rubriques 790.3638.00 et 790.4630.01 (p. 75) – COP / Aide au tiers-monde – projet au Cameroun

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 790.3638.00 : 450'000 francs

Rubrique 790.4630.01 : - 200'000 francs

Minorité de la commission :

Suppression des montants pour le projet d'aide au développement au Cameroun et des subventions fédérales correspondantes

Rubrique 790.3638.00 : 80'000 francs

Rubrique 790.4630.01 : 0

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 45 voix contre 11.

Rubrique 210.3636.00 (p. 78) – SAS / Institutions sociales jurassiennes – Addictions Jura

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 210.3636.00 : 21'269'600 francs

Minorité de la commission :

Réduction de 167'000 francs et limitation à 2'000'000 francs de la subvention à Addictions Jura

Rubrique 210.3636.00 : 21'102'600 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 45 voix contre 11.

Rubrique 210.3636.00 (p. 79) – SAS / Institutions sociales jurassiennes – Puce verte et Bulle verte

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 210.3636.00 : 21'269'600 francs

Minorité de la commission :

Réduction de 3'000 francs de la subvention à la Puce verte et de 2'000 francs celle de la Bulle verte, en vue de l'augmentation de la participation des parents de 1 à 5 francs.

Rubrique 210.3636.00 : 21'264'600 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 42 voix contre 16.

Rubriques 210.3636.03, 210.4612.00, 200.3636.01 et 200.3637.00 (p. 79, 80 et 98) – SAS et SSA / Fondation d'aide et de soins à domicile

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 210.3636.03 : 2'680'300 francs

Rubrique 210.4612.00 : - 851'300 francs

Rubrique 200.3636.01 : 3'519'700 francs

Rubrique 200.3637.00 : 11'900'000 francs

Minorité de la commission :

Augmentation des subventions à la Fondation d'aide et de soins à domicile, en vue de la suppression de la participation de 5 francs par jour demandée aux bénéficiaires.

Rubrique 210.3636.03 : 3'032'300 francs

Rubrique 210.4612.00 : - 949'900 francs

Rubrique 200.3636.01 : 3'167'700 francs

Rubrique 200.3637.00 : 13'000'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 32 voix contre 23.

Rubrique 630.3199.00 (p. 83) – APEA / Autres charges d'exploitation - expertises psychiatriques

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé, soit 46'000 francs pour des expertises psychiatriques.

Rubrique 630.3199.00 : 110'000 francs

Minorité de la commission :

Réduction de 26'000 francs du montant prévu pour les expertises psychiatriques, qui passe à 20'000 francs.

Rubrique 630.3199.00 : 84'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 45 voix contre 11.

Rubriques 200.3636.00 (p. 97) – SSA / Etablissements médico-sociaux

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 200.3636.00 : 1'500'000 francs

Minorité de la commission :

Maintien du subventionnement au niveau de 2016, soit augmentation de 500'000 francs

Rubrique 200.3636.00 : 2'000'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 33 voix contre 25.

Rubrique 320.3635.00 (p. 113) – ECR / Subvention pour l'élevage du bétail

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet initial de budget inchangé

Rubrique 320.3635.00 : 998'500 francs

Minorité de la commission :

Maintien du montant de la subvention de 2016, soit augmentation de 70'000 francs.

Rubrique 320.3635.00 : 1'068'500 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 32 voix contre 22.

Rubrique 430.3160.00 (p. 132) – SIN-SBD / Loyers

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet initial de budget inchangé

Rubrique 430.3160.00 : 2'593'000 francs

Minorité de la commission :

Refus d'augmentation de loyer suite au redéploiement du Service de l'économie et de l'emploi.

Rubrique 430.3160.00 : 2'530'000 francs

La proposition de la minorité de la commission est retirée.

Rubriques 740.3010.00 et 740.3050.00 à 740.3055.00 (p. 133) – OVJ / Traitement du personnel et charges sociales

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé – engagement de 2 EPT d'experts techniques

Rubrique 740.3010.00 : 2'761'000 francs

Rubrique 740.3050.00 : 173'900 francs

Rubrique 740.3051.00 : 246'200 francs

Rubrique 740.3053.00 : 5'200 francs

Rubrique 740.3054.00 : 78'700 francs

Rubrique 740.3055.00 : 21'900 francs

Minorité de la commission :

Renoncement à l'engagement de 1.33 EPT supplémentaires pour les expertises, en lien avec le renoncement de l'aménagement d'une troisième halle d'expertise.

Rubrique 740.3010.00 : 2'659'500 francs

Rubrique 740.3050.00 : 167'500 francs

Rubrique 740.3051.00 : 240'500 francs

Rubrique 740.3053.00 : 5'000 francs

Rubrique 740.3054.00 : 75'800 francs

Rubrique 740.3055.00 : 21'000 francs

La proposition de la minorité de la commission est retirée.

Tous les articles de l'arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 32 voix contre 18.

Département de l'environnement

**8. Question écrite no 2846
Stands de tir : état des lieux en 2016
Christophe Terrier (VERTS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

9. Question écrite no 2847

Gare CJ du Noirmont : quand le personnel n'est plus là, les automates dansent, mais personne ne sourit...

Jean Bourquard (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'intérieur

10. Motion no 1157

APEA : un contrôle approfondi des processus s'impose
Romain Schaer (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1157 est rejetée par 39 voix contre 13.

Département de l'économie et de la santé

11. Postulat no 366

Primes d'assurance maladie impayées : reconsidérer l'indemnisation des assureurs maladie

Serge Caillet (PLR)

L'auteur retire le postulat no 366.

12. Modification de la loi sur le développement de l'économie cantonale (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article premier et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 42 députés.

Département de la formation, de la culture et des sports

13. Interpellation no 863

Système J : quelles actions pour quels effets et à quels coûts ?

Raphaël Ciocchi (PS)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

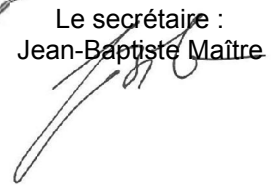
La séance est levée à 18.10 heures.

Delémont, le 22 décembre 2016

La présidente :
Anne Roy-Fridez



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motion no 1173
- Interpellations nos 864 à 867
- Questions écrites nos 2860 à 2869